



La Fédération
des aînés de la
francophonie
manitobaine

Rapport d'activités

2024 - 2025



**Fédération des aînés de la
francophonie manitobaine**

123 - 400, rue Des Meurons
Saint-Boniface MB R2H 3H3
204 235-0670 / www.fafm.mb.ca

Nous reconnaissons que nous sommes rassemblés sur le territoire visé par le Traité n° 1 et que les terres sur lesquelles nous sommes rassemblés font partie du territoire traditionnel des peuples Anishinabé, Cri, Oji-cri, Dakota et Déné, et de la patrie de la nation métisse.

C'est dans le respect des liens avec le passé, le présent et l'avenir que nous reconnaissons les relations continues entre les Peuples Autochtones et toute personne qui est membre de la communauté manitobaine.

C'est également dans le respect envers les générations qui sont venues avant nous, et les générations présentes et futures – d'ici et d'ailleurs – que nous reconnaissons les bienfaits qui nous sont accordés aujourd'hui.

LA FÉDÉRATION DES AÎNÉS DE LA FRANCOPHONIE MANITOBAINE

MISSION

Organisme rassembleur et porte-parole, la FAFM représente les intérêts des personnes de 50 ans et plus en offrant des services, des programmes et des activités.



VISION

Les personnes de 50 ans et plus de la francophonie manitobaine bénéficient d'une qualité de vie en croissance.

VALEURS

- Le respect de toute personne;
- L'appréciation de la diversité;
- L'inclusion;
- L'intégrité;
- L'engagement et la détermination;
- La coopération, la concertation et la collaboration.

AXES STRATÉGIQUES 2023-2028

- Favoriser une communication efficace et une bonne visibilité.
- Assurer une meilleure représentation et participation des personnes de 50 ans et plus à tous les niveaux.
- Offrir une programmation d'activités diverses et des services pertinents aux personnes de 50 ans et plus en assurant une gestion efficiente de l'organisme.

*Planification stratégique 2023-2028 : <https://fafm.mb.ca/documents-administratifs/>



<https://fafm.mb.ca/documents-administratifs/>

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

En cette fin de mandat à titre de présidente de la Fédération des aînés de la francophonie manitobaine, je tiens à vous adresser mes chaleureuses salutations.

Encore une fois, notre superbe équipe a su faire preuve de créativité et a pu vous offrir une programmation riche et variée.

Chaque événement spécial, chaque rencontre communautaire, chaque activité de sensibilisation, chaque développement de nouveau service destiné à nos aînés de la francophonie manitobaine est le fruit de nombreuses heures de réflexion et de travail de mise en œuvre de notre conseil d'administration et de l'ensemble de notre personnel, permanent et contractuel.

Je tiens donc à les remercier du fond du cœur d'être présents et à l'écoute des besoins de nos membres. Je reconnaiss leurs efforts de tous les instants et je les apprécie grandement.

Je voudrais particulièrement souligner la contribution exceptionnelle de notre directrice générale, Lucienne Châteauneuf, dans tous les dossiers que nous avons pilotés en 2024-2025. J'ai été choyée par une si belle collaboration.

Les défis pour un organisme comme le nôtre sont nombreux et incontournables. Le succès réside dans la conviction absolue de l'importance de notre mission auprès de nos aînés manitobains qui le méritent amplement.

Bonne route à la FAFM!

Suzanne Kennelly

Présidente du conseil d'administration

Conseil d'administration 2024-2025

- Suzanne Kennelly, présidente
- Brigitte Arondel-Parent, vice-présidente
- Michel Boucher, secrétaire/trésorier
- Micheline Bernard-Harrison, administratrice
- Odette Delisle, administratrice
- Jocelyne Fontaine-Bayer, administratrice
- Brigitte Lubaka-Wabiwa, administratrice

MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

C'est avec fierté et entière satisfaction que nous vous présentons ce rapport qui témoigne des efforts et des résultats atteints dans la dernière année. La FAFM a poursuivi, avec rigueur et détermination, les objectifs fixés, et ce, grâce à une équipe compétente et dévouée et grâce aussi à l'engagement indéfectible des bénévoles. Ensemble, nous avons su faire progresser les dossiers de l'organisme tout en répondant aux besoins des membres et de la clientèle cible de la Fédération.

Nous tenons à exprimer notre plus sincère gratitude à nos bailleurs de fonds pour leur appui financier essentiel. Leur soutien constant permet à la FAFM de maintenir une offre de services de qualité et de développer une gamme d'activités et de projets enrichissants. Sans cette précieuse contribution, il nous serait impossible de réaliser notre mission au sein de la communauté francophone du Manitoba.

L'année 2024-2025 a été marquée par la mise en œuvre de nouveaux projets structurants ainsi que par la consolidation des initiatives existantes. Grâce à une approche collaborative et à une volonté d'innovation, la FAFM demeure un acteur incontournable dans la promotion et la valorisation des personnes aînées francophones. Ces réalisations sont le fruit d'un travail collectif rigoureux.

Le rôle du conseil d'administration mérite d'être souligné. Son engagement de tous les instants, sa vision et la diversité des expertises de ses membres constituent des atouts majeurs pour la gouvernance et la croissance continue de l'organisme. Je remercie chaleureusement chaque membre pour sa disponibilité, sa collaboration, et son professionnalisme.

Je tiens également à souligner l'apport exceptionnel des employées et des pigistes qui œuvrent au sein de l'organisme. La compétence, l'efficacité et l'engagement de chaque personne permettent de mener à bien les nombreux mandats de la FAFM avec succès. À chacune et chacun d'entre vous, j'adresse mes plus sincères remerciements. Votre travail facilite grandement le mien et contribue directement au rayonnement de la Fédération.

Enfin, je vous remercie, chères / chers membres, de votre appui fidèle et de votre participation active. Grâce à vous, la FAFM continue à promouvoir la place essentielle des personnes aînées dans la francophonie manitobaine, en mettant de l'avant vos contributions sociales, culturelles et communautaires. Ensemble, nous bâtissons un avenir plus inclusif, solidaire et engagé.

Lucienne Châteauneuf
Directrice générale

L'équipe 2024-2025 :

Personnel permanent

- Lucienne Châteauneuf, directrice générale
- Nadège Tuo, coordonnatrice, Conseil des francophones 55+
- Monique Fanta Dembélé, agente en appui aux activités et aux projets

Personnel contractuel et pigistes

- Jean Fontaine, responsable des réseaux sociaux
- Michelle Koncz, consultante
- Jihane Olayèmi Kelani, coordonnatrice d'activités
- Gaëtanne Kurlowicz, responsable des opérations financières

PROGRAMMES & SERVICES

La FAFM continue à offrir une programmation variée qui permet de tisser des liens et créer des partenariats. L'objectif des activités est, entre autres, de promouvoir des échanges sociaux et inclusifs. Afin d'assurer le succès dans les divers volets de programmation, la FAFM continue à cheminer vers les priorités établies dans son plan stratégique 2023-2028.

La FAFM travaille avec les membres et les organismes de la communauté francophone pour la mise sur pied d'initiatives permettant de mettre en valeur la contribution de la clientèle aînée francophone. Dans la dernière année, la FAFM a priorisé des activités qui lui ont permis d'atteindre des objectifs, tels, entre autres :

- L'offre d'ateliers et de conférences uniques en leur genre comme la journée mieux-être annuelle ainsi que d'autres activités de promotion de la santé qui abordent des questions comme l'activité physique, la nutrition et la prévention des maladies chroniques, en plus de l'offre continue d'une programmation virtuelle (en ligne) qui vise également la clientèle de « jeunes aînés »;
- La mise en place d'incitatifs pour que les personnes de 50 ans et plus adhèrent à la FAFM et la poursuite d'offre d'activités qui répondent aux besoins et aux intérêts des jeunes aînés.
- L'appui aux clubs membres de la FAFM pour la mise en œuvre d'activités culturelles, d'activités visant le mieux-être, ou d'activités intergénérationnelles et multiculturelles, entre autres.
- La promotion de l'inclusion et d'interactions sociales par l'intermédiaire de diverses activités, initiatives, et possibilités de bénévolat afin de stimuler le sentiment d'appartenance des personnes aînées par la participation active à notre programmation.
- La participation à plusieurs forums et comités afin d'être au courant des tendances concernant les services aux personnes aînées et afin que les préoccupations, les intérêts et les besoins de la clientèle aînée francophone soient représentés.

Les partenariats avec divers organismes permettent de mettre sur pied des initiatives qui s'alignent avec la vision de la FAFM, soit :

- d'assurer que les personnes de 50 ans et plus de la francophonie du Manitoba bénéficient d'une qualité de vie accrue;
- de valoriser et de favoriser la contribution des personnes aînées à la communauté;

Clientèles et partenaires visés par nos activités

- la clientèle francophone du Manitoba âgée de 50 ans et plus;
- les personnes aînées isolées;
- les personnes atteintes de la démence et les personnes aidantes;
- la communauté immigrante;
- les personnes de moins de 50 ans (dossiers et projets intergénérationnels);
- les organismes aptes à appuyer les initiatives de la FAFM;
- les communautés francophones du Manitoba; et
- les regroupements de personnes aînées au niveau national.

PROGRAMMES & SERVICES

(suite)

- de célébrer la diversité, de rejeter l'âgisme et de réduire les inégalités;
- de fournir des milieux favorables aux personnes aînées et des occasions de choix de santé qui favorisent l'indépendance et une qualité de vie saine.

Par l'entremise du projet *Conseil des francophones 55+*, la FAFM veille à la mise sur pied d'initiatives en matière de vie saine, de santé physique, de santé mentale, et du mieux-être en général. Les objectifs du Conseil 55+ sont, entre autres, d'évaluer les besoins de la clientèle aînée francophone, d'identifier les lacunes parmi les ressources offertes, et de voir à la mise en œuvre d'une programmation qui répond aux besoins de la clientèle cible.

Par son projet *Vieillir chez soi*, la FAFM assure le déploiement de services permettant aux francophones de 50 ans et plus, vivant en situation linguistique minoritaire, de demeurer à domicile le plus longtemps possible.

Les activités intergénérationnelles permettent un rapprochement entre les générations et permettent aux personnes aînées des régions rurales et de la région urbaine de s'associer soit à des écoles, soit à des regroupements de jeunes afin de tisser des liens et dans certains cas, de transmettre les acquis et les expériences d'une génération à une autre. L'objectif principal est de promouvoir des échanges sociaux qui servent, entre autres, à alléger l'isolement social pour l'amélioration du mieux-être de la santé physique et de la santé mentale.

Les activités en ligne et les balados continuent à amoindrir les répercussions de la pandémie sur les personnes aînées et les communautés et à faire le pont entre les activités en mode virtuel et les activités en présentiel. La FAFM continue la mise en place d'activités virtuelles en utilisant des outils comme ZOOM pour favoriser l'échange et le partage.

Le soutien aux clubs d'aînés facilite l'organisation d'activités et contribue à leur maintien dans leurs communautés respectives. Le suivi des interactions et des communications avec les clubs permet de repérer les opportunités de soutien, ce qui permet d'orienter les actions futures de la FAFM pour soutenir les clubs.



<https://fafm.mb.ca/jamais-trop-tard/>



<https://fafm.mb.ca/ya-pas-dage/>



<https://fafm.mb.ca/guide-aideant-naturel/>

RÉSULTATS

La FAFM a pu assurer la mise en œuvre d'une programmation variée qui a permis de tisser des liens et de créer des partenariats. Afin d'assurer le succès dans les divers volets de programmation et dans son offre de services, la FAFM a cheminé vers les priorités établies dans son Plan stratégique 2023-2028.

Maintes activités, parfois en mode virtuel, ont été offertes. La variété de la programmation est vaste et consiste, entre autres, de sessions de yoga, d'ateliers d'information, et d'ateliers traitant de la santé en général. L'offre d'une programmation virtuelle continue à être un besoin identifié par la clientèle cible de la FAFM.

La journée mieux-être *Grouille ou Rouille*, y inclus les *Minis Grouille ou Rouille* en communautés rurales coordonnées par SFM au rural, ainsi que le rassemblement hivernal le *Rendez-vous des amis* ont, entre autres, eu lieu. Les partenariats établis pour la mise en œuvre de ces activités en assurent les superbes réussites!

Des initiatives « santé » et des initiatives intergénérationnelles ont également eu lieu dans la dernière année. Grâce à l'appui de partenaires, les personnes aînées dans la province ont pu bénéficier d'une programmation variée.

La FAFM a pu rejoindre près de 2 000 personnes par l'entremise de ses activités. En ce qui a trait à la navigation communautaire, le personnel de la FAFM a répondu à 1 795 demandes d'information.

Plus de 400 sessions individuelles, comprenant des activités physiques, des ateliers d'information sur divers sujets, des ateliers de création et des activités rassembleuses ou culturelles, ont été organisées. Une vingtaine d'animateurs ont apporté leur expertise en matière d'animation.

La FAFM est fière de compter plus d'une cinquantaine de bénévoles engagés dans la mise en œuvre de ses diverses activités et de l'offre de services. La contribution de chaque bénévole est d'une valeur inestimable.

Un sondage mené en 2024 avait pour objectif d'identifier les intérêts et les besoins des personnes âgées du Manitoba. Le rapport final est disponible sur le site web de la FAFM. Les résultats reflètent les opinions exprimées par cette population.



RÉSULTATS

(suite)

Dans la dernière année, la FAFM a produit et diffusé 28 balados dans la série *Jamais Trop Tard*. Ces balados servent à valoriser les personnes de 50 ans et plus de la francophonie manitobaine et servent de tremplin vers d'autres générations et vers d'autres cultures.

Dans le but d'assurer la pérennité du *Guide de l'aidant naturel*, la FAFM continue à promouvoir et à diffuser cet outil qui est disponible en format imprimé et en format numérique. La FAFM assure la révision périodique du guide qui contient des outils, des conseils et des ressources pour les aidants naturels.

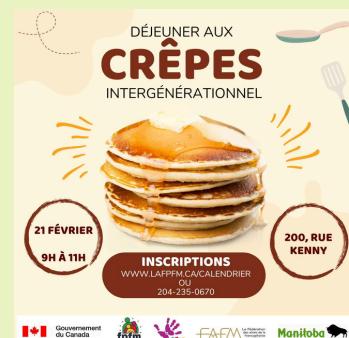
Au cours de la dernière année, plus de 40 groupes / organismes ont collaboré et soutenu la mise en œuvre des activités de la FAFM et ses divers programmes. Nous remercions tous les groupes qui continuent à soutenir et à encourager nos initiatives.

Intégration et inclusion des nouveaux arrivants dans les communautés francophones

Le but du projet est d'amener divers organismes francophones, de différents secteurs, à travailler ensemble en appuyant et en encourageant l'accueil et l'inclusion des personnes immigrantes à des activités pour favoriser l'intégration, l'inclusion, la réciprocité, et le bénévolat.

Résultats

Plusieurs activités, auprès de 343 personnes, ont eu lieu dans la dernière année. Les occasions de rassemblements étaient variées : un atelier intitulé *Prévention des chutes et comment bien se protéger face à l'hiver*, une sortie d'hiver pour faire de l'exercice et socialiser, une journée portes ouvertes afin de faire connaître certains services communautaires, une tournée guidée du Palais législatif du Manitoba, la commémoration du Jour du Souvenir, et, entre autres, des témoignages personnels via nos balados. Huit balados au cours desquels le sujet de l'immigration était traité, ont été produits dans la dernière année.



RÉSULTATS

(suite)

Initiatives d'inclusion sociale dans les communautés francophones et acadiennes

Le projet vise à offrir des activités pour réduire l'isolement social et ainsi augmenter l'inclusion sociale, socialiser avec des pairs, participer à des sorties et des activités, acquérir de nouvelles connaissances et mettre à jour celles déjà acquises, et améliorer les compétences en littératie numérique, entre autres. Plus précisément, le projet a pour objectif principal de développer et mettre en œuvre des activités et des services qui soutiennent l'autonomie, la prise en charge et l'inclusion des personnes âgées francophones vivant en milieu minoritaire.



Résultats

Au cours de la dernière année, plusieurs activités ont été organisées, réunissant plus de 800 participants. Ces occasions de rassemblement étaient diverses, comprenant à la fois des événements initiés par la FAFM et / ou par des clubs d'aînés. Parmi ces activités se trouvaient, entre autres, des rassemblements culturels, des initiatives axées sur le bien-être, et des représentations théâtrales.



Vieillir chez soi

Le but du projet est d'apporter du soutien aux personnes âgées vulnérables et isolées qui habitent encore dans leur maison, appartement ou résidence pour personnes âgées autonomes.



Résultats

Dans la dernière année, la FAFM a pu concrétiser davantage l'implantation du projet, plus précisément l'offre active de services. Nous avons continué à peaufiner les protocoles de gestion et de sécurité visant les diverses composantes du projet. *Vieillir chez soi* a vu des résultats tangibles au cours de la dernière année :

- 12 personnes ont fait activement du bénévolat;
- 55 personnes sont inscrites en tant que bénéficiaires;
- 197,5 heures de bénévolat représentent 4 345 \$ épargné;
- 2 937 kilomètres parcourus.

RÉSULTATS

(suite)

Conseil des francophones 55+

Le Conseil 55+ veille à la mise sur pied d'initiatives en matière de vie saine, de santé physique, de santé mentale, d'inclusion, et du mieux-être en général. Les objectifs du Conseil 55+ sont, entre autres, d'évaluer les besoins de la clientèle aînée francophone, d'identifier les lacunes parmi les ressources offertes, et de voir à la mise en œuvre d'une programmation qui répond aux besoins de la clientèle cible.

Résultats

- environ 2 583 participations aux activités, soit une augmentation de 21,83 % par rapport à l'année précédente;
- les activités offertes ont totalisé plus de 90 séances, dont 33 séances en mode virtuel;
- plus de 2 000 demandes de renseignements dans la dernière année et distribution des trousse TISU^{MD} au total de 708 trousse au lieu des 215 prévues;
- des collaborations avec des partenaires communautaires, dont, entre autres, le Centre de santé Saint-Boniface, le Club Éclipse, Place Des Meurons, le Centre communautaire Winakwa, l'Accueil Colombien, l'Université de Saint-Boniface, le Centre récréatif Notre Dame, le Centre communautaire Dakota, l'Union Nationale Française, et l'Accueil francophone;
- la foire annuelle mieux-être, *Grouille ou Rouille*, a accueilli 166 participants, avec 17 activités, 23 animateurs et 16 bénévoles;
- bien que toutes les personnes présentes n'ont pas répondu au sondage d'appréciation de la foire *Grouille ou Rouille*, on note que la majorité des personnes qui participent sont des femmes et que la moyenne d'âge se situe entre 60 et 79 ans.



REPRÉSENTATION & COMMUNICATION

La FAFM continue à participer à des forums et comités afin de se tenir au courant des tendances concernant les services et les programmes visant les personnes aînées et afin que les préoccupations, les intérêts et les besoins de la clientèle cible soient représentés.

- Fédération des aînées et aînés francophones du Canada (FAAFC) : Collaboration continue pour la mise en place de programmes pour les aînés et représentation stratégique auprès des élus et sénateurs fédéraux.
- Comité directeur de la mise en œuvre (CDMO) du Plan stratégique communautaire : Comité responsable de la mise en œuvre du plan stratégique communautaire de la francophonie manitobaine.
- Réseau Action Saint-Boniface : La FAFM participe à ce regroupement d'organismes et entreprises francophones dont le but est d'améliorer la qualité de la vie à Saint-Boniface.
- Groupe de travail - RIF Manitoba : La FAFM siège au groupe sectoriel « Accueil, établissement, intégration » qui vise le besoin de s'ajuster à la vision communautaire pour être des collectivités plus inclusives.
- Table de concertation régionale urbaine : Assurer l'établissement et le maintien de liens stratégiques et opérationnels entre l'Office régional de la santé (ORS) de la région et Santé en français.
- Manitoba Seniors Coalition : Présenter au grand public les importantes préoccupations des aînés autant au niveau social, économique, et / ou politique.
- Seniors Resource Finder Network : S'informer et réseauter face aux préoccupations et aux divers besoins des personnes aînées dans Winnipeg.
- Autres comités : La FAFM participe à divers comités afin de se tenir informée des activités, de soutenir les initiatives en cours, et dans certains cas, d'informer les groupes sur l'importance de la langue française au Manitoba.
- Représentation auprès des instances politiques provinciales du Manitoba.

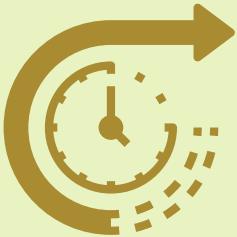
Communications aux membres

À part les outils médiatiques traditionnels tels les journaux et la radio, et en plus des courriels périodiques, notre Infolettre mensuelle est un moyen clé de communication avec les membres. Il est intéressant de constater que plus de 80 % des personnes inscrites à nos envois électroniques ouvrent les documents. De plus, la page Facebook de la FAFM, ainsi que son site Web, continuent à jouer un rôle essentiel dans la promotion des activités de la Fédération.



DOSSIERS D'ACTUALITÉ ET ORIENTATIONS D'AVENIR

Sur une base annuelle, la FAFM continuera d'être à l'écoute de la clientèle cible afin d'évaluer, et d'adapter, au besoin, l'offre de ses activités, de ses programmes, et de ses services. Nous continuons à prévoir l'offre d'une programmation qui répond à la demande et aux besoins des personnes aînées de la francophonie du Manitoba. D'année en année, la Fédération tente de diversifier sa programmation.



Le projet *Vieillir chez soi* est dans sa dernière année de financement mais ce dernier, nous en sommes convaincus, continuera à croître. Un plan durable du projet est en voie de développement pour en assurer sa pérennité et pour établir des partenariats clés.

Pour continuer les efforts concertés de la dernière année, la FAFM a entamé la mise en œuvre du *Programme d'intervenants communautaires pour les aînés (PICA-Manitoba)* qui sera mené sur les cinq prochaines années. Le but principal de ce projet d'impact collectif pancanadien est de briser l'isolement social de personnes aînées francophones, en les rejoignant dans leur réalité et en les intégrant aux activités, services et communautés francophones locales. Les groupes ciblés par ce projet sont les aînés en perte d'autonomie (santé, mobilité, santé mentale, pauvreté), les aînés issus de la diversité (minorités visibles, 2SLGBTQIA+, communautés métisses, francophones en rupture linguistique), et les aînés francophones et/ou francophiles en résidences de soins anglophones.

En assurant la poursuite des collaborations avec les représentants des clubs d'aînés francophones, la FAFM continuera à élaborer des stratégies pour assurer la survie de ces derniers. Par des communications ouvertes, nous pourrons faciliter la mise en œuvre de solutions possibles pour assurer la continuité d'activités auprès des personnes aînées dans leurs communautés.

De plus, la FAFM prévoit continuer l'offre de certaines activités en format virtuel afin de continuer à desservir la clientèle isolée et continuera sa programmation variée qui vise à réduire l'isolement, augmenter l'inclusion sociale, et encourager l'autonomie.

En conclusion, la FAFM poursuivra, en 2025-2026, son engagement à fournir des services adaptés, innovants et inclusifs, tout en renforçant son rôle comme pilier communautaire dans le soutien aux personnes aînées francophones du Manitoba. Grâce à un solide ensemble de partenaires, de bénévoles et de membres, nous continuerons à bâtir un réseau où le vieillissement est synonyme de dignité, d'engagement, de collaboration, et de vitalité.

BAILLEURS DE FONDS

Les activités de la FAFM sont rendues possibles grâce à l'appui financier :

- du Ministère du Patrimoine canadien
- du Ministère de la Santé, des Aînés et des Soins de longue durée
- de l'Office régional de la santé de Winnipeg
- du Ministère Emploi et Développement social du Canada
- du Ministère de l'Immigration, des Réfugiés, et de la Citoyenneté Canada
- de l'Entente Canada-Manitoba
- du Secrétariat aux affaires francophones
- de Francofonds
- de La Fédération des aînées et aînés francophones du Canada (intermédiaire)



BÉNÉVOLES

- Yappi Emma Amenan
- Aïda Awili
- Brigitte Arondel-Parent
- Justine Aubut-Beaudry
- Marc Beaudry
- Micheline Bernard-Harrison
- Sahi Tali Marie Beau
- Michel Boucher
- René Bourgouin
- Kevin Cleveland
- Odette Delisle
- Lynne Demarcke
- Marc Demers
- Alexandra Dénommée
- Paul Diouf
- Fabrice Gael Pousseau Djanteng
- Louise Doucet
- Louis Druwé
- Georgette Dupuis
- Roxane Dupuis
- Jocelyne Fontaine-Bayer
- Suzanne Kennelly
- Gilbert Laberge
- Brigitte Lubaka Wabiwa
- Joanne Lussier-Demers
- Jennifer Marcheterre
- Denise Morier
- Raymond Poirier
- Rachel Scaletta
- Christelle Waldie
- Doreen Wuckert



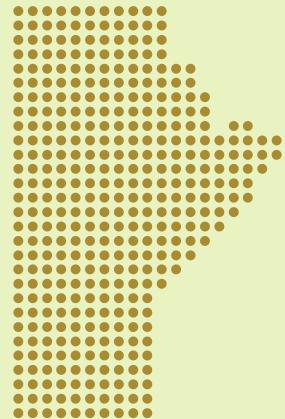
ANIMATRICES & ANIMATEURS

- Brigitte Arondel-Parent
- Colette Balcaen
- Claude Bellefeuille
- Léo Bérard
- Monique Bohémier
- Jeanine Carman
- Miranda Choy-Pohl
- Tarik Daoudi
- Melanie Desmarais
- Eugène Fillion
- Gérald Fournier
- Jeannine Guyot
- Mariette Kirouac
- Charles Kroeker
- Marcel Lacroix
- Gisèle Laflèche
- Nicole Legal
- Marianne Moquin
- Simone Morin
- Micheline Mulaire
- Bernice Parent
- José Parent
- Hélène Perreault
- Geneviève Riel
- Kat Rother
- Natalie Trudeau
- Bruce Waldie
- Christelle Waldie
- Joel Waldie
- Doreen Wuckert



CLUBS D'AÎNÉS FRANCOPHONES

- Les Blés d'Or à Lorette
- Club Amical à Saint-Adolphe
- Club d'Âge d'Or à Notre-Dame-de-Lourdes
- Club d'Âge d'Or, inc. à Saint-Claude
- Club de l'Amitié à La Broquerie
- Club Chez-Nous à Saint-Jean-Baptiste
- Club Éclipse '79 inc. à Saint-Boniface
- Club Fort Ellice à Saint-Lazare
- Club Jovial à Sainte-Anne
- Club Oasis à Saint-Norbert
- Club Rendons-Nous à Saint-Georges
- Club Simon-Nivon à Saint-Léon



Pour devenir membre d'un des clubs, communiquez avec la FAFM. Il nous fera plaisir de diriger votre requête à la personne contact d'un club.

PARTENAIRES & COLLABORATEURS

- Accueil Colombien
- Accueil francophone
- Association des résidents de l'Accueil Colombien
- Association des résidents du 400 Des Meurons
- Burnt Arrow / Mario Savard
- Café USB
- Caisse Groupe Financier
- Centre communautaire Dakota
- Centre communautaire Winakwa
- Centres de ressources éducatives à l'enfance
- Centre de santé Sainte-Agathe
- Centre de santé Saint-Boniface
- Centres de services bilingues
- Centre récréatif Notre-Dame
- Club Chez-Nous
- Club de l'Amitié
- Club Éclipse '79, inc.
- Club Simon-Nivon
- Chevaliers de Colomb
- Comforts of Home Care
- Envol 91 FM
- Fédération des aînées et aînés francophones du Canada
- Fédération des parents de la francophonie manitobaine
- Francofonds
- Gendarmerie Royale du Canada
- Homecare Solutions for Everyone
- InfoJustice
- La Liberté
- Musée canadien pour les droits de la personne
- Otterburne Curling Club
- Palais législatif du Manitoba
- Paroisse Précieux-Sang
- Paroisse Saints-Martyrs-canadiens
- Place Des Meurons
- Pluri-elles (Manitoba) inc
- Relais des Pionniers
- Réseau en immigration francophone
- Résidence Despins
- Royal Lepage Top Producer (Joshua Neustaedter Barg)
- Salle Paroissiale Saint-Laurent
- Salon funéraire Desjardins
- Senior Scope
- Services en langue française de l'ORSW
- SFM au rural
- Société de la francophonie manitobaine et le 233-ALLÔ
- Sports en français
- System Navigators de l'ORSW
- Taché Senior Services
- TPI / Shirley Noël
- Union nationale française
- Université de Saint-Boniface
- Victoria Lifeline
- Villa Aulneau
- Les clubs d'aînés francophones du Manitoba

Les collaborations et les partenariats servent à renforcer le soutien et les services offerts aux personnes francophones âgées de 50 ans et plus, en mettant l'accent sur le mieux-être, la participation, l'entraide, l'appui, l'inclusion, l'intégration et la transparence.

Merci!

- à vous tous et toutes qui prenez part à la mise en œuvre des initiatives de la FAFM;
- à vous tous et toutes qui participez aux activités de la FAFM;
- à toutes les personnes qui œuvrent à titre bénévole;
- aux membres;
- aux organisateurs, collaborateurs et partenaires;
- aux communautés;
- aux représentantes et représentants d'organismes;
- aux bailleurs de fonds.

Votre engagement et votre collaboration contribuent au rayonnement de la FAFM!



FAFM Vivre Pleinement

ÉTATS FINANCIERS

pour l'exercice terminé le 31 mars 2025



Tel.: 204 956 7200
Fax.: 833 888 1678
www.bdo.ca

BDO Canada LLP
201 Portage Avenue - 26th Floor
Winnipeg MB R3B 3K6 Canada

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de La Fédération des aînés de la francophonie manitobaine Inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de La Fédération des aînés de la francophonie manitobaine Inc. (« La Fédération »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2025 et l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net, et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de La Fédération au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

BDO Canada s.r.l./LLP

Comptables professionnels agréés

Winnipeg (Manitoba)
Le 29 août 2025

ÉTATS FINANCIERS

(suite)

La Fédération des aînés de la francophonie manitobaine Inc. État de la situation financière

Au 31 mars	2025	2024
	\$	\$
Actif		
Actif courant		
Encaisse	42 329	23 145
Placements (note 3)	106 864	98 662
Apports à recevoir et débiteurs	13 423	15 665
Inventaires	3 514	4 552
Frais payés d'avance	4 107	2 130
	<u>170 237</u>	<u>144 154</u>
Immobilisations (note 4)	1 972	1 763
	<u>172 209</u>	<u>145 917</u>
Passif et actifs net		
Passif courant		
Créditeurs et frais courus	21 093	13 777
Apports et produits reportés (note 6)	<u>33 024</u>	<u>32 339</u>
	<u>54 117</u>	<u>46 116</u>
Actif net	118 092	99 801
Non affecté		
	<u>172 209</u>	<u>145 917</u>

Approuvé au nom du conseil d'administration :



administrateur



administrateur

ÉTATS FINANCIERS

(suite)

La Fédération des aînés de la francophonie manitobaine Inc. État des résultats et de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

	Administration générale	Initiative du Manitoba	Vieillir chez soi	Services de santé	Conseil francophone 55+	Intégration nouveaux arrivants	Total 2025	Total 2024
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits								
Commandites et dons	38	-	-	-	3 045	-	3 083	3 000
Cotisations	3 655	-	-	-	-	-	3 655	3 365
Grouille ou rouille	-	-	-	-	7 107	-	7 107	8 550
Inscriptions	-	-	-	-	9 940	-	9 940	10 259
Intérêts	3 323	-	-	-	-	-	3 323	2 798
Rendez-vous des amis	2 253	-	-	-	-	-	2 253	2 425
Subventions								
FAAFC	8 611	-	79 130	-	-	43 275	131 016	113 629
Francofonds Inc.	9 982	-	-	-	-	-	9 982	10 919
Fondations communautaires du Canada	-	-	-	-	-	-	-	15 000
Gouvernement du Canada								
Patrimoine Canada	100 000	-	-	-	-	-	100 000	90 000
Gouvernement du Manitoba								
Entente Canada-Manitoba	-	-	-	18 750	-	-	18 750	25 000
Ministère de la Santé	-	22 880	-	-	-	-	22 880	22 000
Office régional de la santé de Winnipeg	-	-	-	-	52 857	-	52 857	48 554
	127 862	22 880	79 130	18 750	72 949	43 275	364 846	355 499
Charges (voir tableau)	109 375	22 880	79 130	18 750	73 145	43 275	346 555	350 788
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges pour l'exercice	18 487				(196)		18 291	4 711
Actif net, au début de l'exercice							99 801	95 090
Actif net, à la fin de l'exercice							118 092	99 801

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

5



Pour obtenir une copie des états financiers audités en leur entièreté, veuillez communiquer avec la FAFM.

info@fafm.mb.ca / (204) 235-0670

Mes notes...

